

Dossier suivi par :

Jean-Marc VANCASSEL

Conseiller technique auprès du recteur

[jean-marc.vancassel@unss.org](mailto:jean-marc.vancassel@unss.org)

07. 88. 972. 272

RENNES, le 1er avril 2022

A

Professeur d'EPS, animateurs de l'AS

S/C Chef d'établissement,

Président(e) de l'association sportive

J'ai le plaisir de vous informer que vos élèves sont qualifiés pour participer à :

## La phase inter académique

| Activité      | Catégorie               | Licences Autorisées          |
|---------------|-------------------------|------------------------------|
| <b>Tennis</b> | <b>Lycée excellence</b> | <b>M, C, J + 1S autorisé</b> |

|                 |   |
|-----------------|---|
| <b>DATE</b>     | <b>Mercredi 27 avril 2022</b>   |
| <b>LIEU</b>     | <b>Tennis Club</b><br>4 All. du Stade,<br>35760 Saint-Grégoire (près de Rennes) |
| <b>HORAIRES</b> | <b>14h00-16h30</b>  |

## Cette compétition est qualificative pour la Le Championnat de France

|                            |                                       |
|----------------------------|---------------------------------------|
| <b>Du 30 mai au 3 juin</b> | <b>dans l'académie de MONTPELLIER</b> |
|----------------------------|---------------------------------------|

Je souhaite à vos élèves une bonne rencontre Inter Académique.

**Jean-Marc VANCASSEL**

Directeur du service régional UNSS

Conseiller technique auprès de recteur

Académie de Rennes

## EN CAS DE FORFAIT PREVENIR RAPIDEMENT le SR de Rennes

Pour inscrire vos élèves à la compétition : [www.unss.org/](http://www.unss.org/) OPUSS

**Date BUTOIR le 26 avril à 12h00**


# FICHE TECHNIQUE

## Responsables de l'ORGANISATION

|         |               |                            |
|---------|---------------|----------------------------|
| Accueil | François Allo | Lycée Pierre Mendès France |
|---------|---------------|----------------------------|

## Equipes Qualifiées

|   |
|---|
| Lycée Pierre Mendès France de RENNES<br>LPO Guillaume le Conquérant FALAISE |
|---|

|  |   |
|--|---|
| Formule de rencontre   | Organisation de la compétition sous la forme d'un tournoi Multi chances Pour toutes les rencontres : Simples et double : 2 sets de 5 jeux, point décisif à 40A, jeu décisif à 4-4. Troisième set : super jeu décisif en 10 points (avec 2 points d'écart). (= Format 7 FFT) Règle du point décisif à 40A : En simple, le choix du côté revient au relanceur En double, fille sur fille et garçon sur garçon.  |
| Jeunes Officiels   | <b>1 Jeune Arbitre</b> certifié académique par équipe qualifiée Le Jeune Arbitre peut être d'une autre association sportive. Il ne peut pas être compétiteur. Il est impératif que le Jeune Arbitre sache tenir une feuille d'arbitrage. En cas d'absence, l'association sportive ou les associations sportives concernées ne pourront participer aux Championnats de France.<br><b>1 Jeune Coach – Jeune Capitaine</b> obligatoire certifié académique et par équipe qualifiée et intégré à la composition d'équipe En cas d'absence, l'équipe concernée ne pourra participer aux Championnats de France Un jeune coach adjoint pourra être désigné à l'accueil Seul le jeune coach-jeune capitaine (ou jeune coach adjoint) est présent sur le court et pourra intervenir à chaque changement de côté auprès du joueur. L'adulte est autorisé à rentrer sur le terrain à la fin de chaque set et échanger avec le jeune coach et le joueur. |
| Précisions Réglementaires  | Se référer à la FSN de l'Activité<br>Règlement UNSS   |
| Infos Complémentaires  | Les accompagnateurs adultes ne sont pas admis sur le banc. Seuls les jeunes coachs peuvent communiquer avec les joueurs pendant toute la durée du match.  |
| <br>Accompagnateur autre que l'enseignant d'EPS | Attention, en cas de qualification pour la phase inter académique :<br>Il devra alors obligatoirement : <ul style="list-style-type: none"><li>- être inscrit sur la liste des accompagnateurs sur Opuss ;</li><li>- être titulaire d'une licence UNSS « Adulte » ;</li><li>- présenter l'agrément qu'il a obtenu du comité directeur de l'Association Sportive. Sous peine de se voir exclure de la compétition ou interdire l'encadrement sportif de l'équipe.</li></ul>   |